



Conditions générales de vente

Formation

www.centredereflexologie.fr

Centre de Réflexologie | Marine Martinon
Numéro Siret: 80367865500017

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84740446974 auprès du préfet de région
Auvergne Rhône-Alpes

1- OBJET ET CHAMP CONTRACTUEL

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles le centre de réflexologie Marine Martinon s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- 1.2. Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.
- 1.3. Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou le bon de commande ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ses documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.
- 1.4. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.
- 1.5. Le centre de réflexologie Marine Martinon peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.

2- DÉFINITIONS

- 2.1. Formation inter-entreprises: formation dont le contenu est décrit dans le présent catalogue réalisée dans nos locaux ou ceux de nos partenaires.
- 2.2. Formation diplômante : parcours de formation diplômante associant ou non des stages.
- 2.3. Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux.
- 2.4. Client : Personne morale ou physique qui achète la prestation.
- 2.5. Stagiaire : Personne physique qui bénéficie de la formation.

3- PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

- 3.1. Pour les clients personnes morales : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, de l'acompte, s'il y a lieu (montant indiqué sur la convention de formation ou le bon de commande valant convention de formation) et, d'autre part de la convention ou du bon de commande valant convention de formation, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

- 3.2. Pour les personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception d'une part, du contrat de formation signé et, d'autre part d'un acompte de 16,67 % soit 582€. Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délais de rétractation de 10 jours qui court à compter de la signature de ce contrat.
- 3.3. Pour les formations diplômantes : l'inscription est en outre subordonnée à la décision d'admission prononcée par le jury ou de l'autorité décisionnaire.

4- RESPONSABILITÉ

- 4.1. Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.
- 4.2. Le centre de réflexologie Marine Martinon ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objet et effets personnels apportés par le stagiaire.
- 4.3. Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnel et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

5- TARIFS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

- 5.1. Les prix sont indiqués en Euros, hors taxes. Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité.
- 5.2.1. Formation inter : Les prix des formations sont indiqués sur les supports de communication du centre de réflexologie Marine Martinon et sur le bulletin d'inscription ou contrat. Les frais de restauration et supports éventuellement inclus dans l'inscription font part intégrante de la prestation et ne peuvent être décompté du prix de vente.
- 5.2.2. Les remises et offres commerciales proposées par le centre de réflexologie Marine Martinon, ne sont pas cumulables entre elles. Toute formation commencée est dû dans sa totalité. Dans le cas des cycles ou parcours de formation, les prix incluent une remise non cumulable avec toute autre offre spéciale ou remise.
- 5.3. Formation intra : Les prix des formations intra sont indiqués sur la proposition commerciale adressée au client. Les frais liés aux outils, matériel pédagogique (dont dossier, documentaire et support numérique), location de salle, frais de déplacement et d'hébergement des formateurs sont facturés en sus.
- 5.4.1. Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, sans escompte, par chèque ou virement.

- 5.4.2. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'un indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.
- 5.4.3. En cas d'absence ou de retard de règlement, le centre de réflexologie Marine Martinon, se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. Le centre de réflexologie pourra refuser de délivrer la formation concernée sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

6- CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

- 6.1. Une lettre ou mail de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressé au client. Le centre de réflexologie Marine Martinon ne peut être tenu responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.
- 6.2. Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée au client et/ou stagiaire après chaque formation.

7- REFUS DE COMMANDE

- 7.1. Dans le cas où un client passerait une commande, sans avoir procédé au paiement des commandes précédentes, le centre de réflexologie Marine Martinon sera en droit de refuser d'honorer la commande et de délivrer la prestation de formation concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

8- ANNULATION - REPORT - CESSATION ANTICIPÉE - ABSENCES

- Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (mail ou courrier).
- **8.1. Par le client morale:**
- Lorsque la demande d'annulation est reçue par le centre de réflexologie entre 30 et 15 jours calendaires avant le début de la formation, le centre de réflexologie retient l'acompte (ou la facture s'il n'a pas été payé) .
- Dans le cas où la demande est reçut entre 15 et 1 jours calendaires avant le début de la formation, et facture 50% du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

- Toute annulation à la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite, le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite, le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.
- **8.2. Par le client, personne physique :**
 - Lorsque la demande d'annulation est reçue par le centre de réflexologie après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, le centre de réflexologie retient l'acompte (ou la facture s'il n'a pas été perçu), s'il y a lieu, sauf cas de force majeure.
 - Une fois la formation commencée, lorsque par la suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisibles, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de la formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. En l'absence de force majeure, une fois la formation commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite, le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- **8.3. Par le centre de réflexologie Marine Martinon**
 - Le centre de réflexologie Marine Martinon se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu et son déroulement, (formation à distance) le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
 - En cas de commande d'un produit e-learning, les conditions spécifiques d'accès aux modules, ainsi que leurs caractéristiques sont détaillées aux "conditions particulières e-learning", qui font l'objet d'un document séparé et annexé aux présentes, communiqué, dans leurs dernières versions, sur le site internet de la société.
 - Le centre de réflexologie Marine Martinon se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participant n'est pas atteint.

- En cas d'annulation par le centre de réflexologie Marine Martinon, les sommes versées sont remboursées au client.
- En cas de report, le centre de réflexologie Marine Martinon, propose de nouvelles dates : si le client les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de stage ; Si le client les refuse, ces sommes lui sont remboursées.
- En cas de cassation anticipée de la formation par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
- Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

9- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 9.1. Le centre de réflexologie Marine Martinon est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, qu'elle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations, appartient à titre exclusif au centre de réflexologie.
- 9.2. Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement toute exploitation non expressément autorisée par le centre de réflexologie, est illicite et pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

10- CONFIDENTIALITÉ

- 10.1. Le centre de réflexologie, le client et le stagiaire, s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelque soit leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux,) auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

11- INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- 11.1. Les informations à caractère personnel recueillies sont enregistrées et conservées par le centre de réflexologie Marine Martinon. Aucune information personnelle n'est cédée à un tiers.

- 11.2. Ces données collectées sont uniquement destinées au centre de réflexologie Marine Martinon, afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire, et de les tenir informés des offres de service du centre de réflexologie.
- 11.3. Conformément au règlement général de protection des données (RGPD), en date du 25 Mai 2018, si vous le souhaitez, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, ou la limitation de leur utilisation en prenant contact avec Marine Martinon à l'adresse suivante: contact@marine-martinon.com

12- DROIT APPLICABLE - TRIBUNAUX COMPÉTENTS

- 12.1. Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et de services conclus par le centre de réflexologie ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente, sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou convention de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

13- Relation client

- 13.1. Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser à Marine Martinon au 06 58 65 49 41 du Lundi au Vendredi de 9h à 18h ou transmettre un mail à : centre-marine-martinon@gmail.com

CENTRE DE RÉFLEXOLOGIE | MARINE MARTINON
tel : 06 58 65 49 41
mail: centre-marine-martinon@gmail.com